

5628/88

Chete de Castellane

Paris

tabl. Rubens
ou Jordaens.

J. G. 25

Bruxelles le 8 février 1926.

Madame la Comtesse,

En l'absence de M. Pierens-Gevaert, permettez-moi de répondre à votre lettre du 1 février. Nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que vous fassiez allusion à ~~une~~ correspondance avec le Musée de Bruxelles au sujet de vos tableaux, en particulier de la petite "Thomyris" rubénienne; mais l'aboutissement négatif de ces négociations, et le fait que nous avons renoncé à l'examen direct de l'oeuvre par la Commission Directrice en même temps que nous formulions toutes réserves sur son caractère d'esquisse, son attribution au maître ou son authenticité même, - rend en quelque sorte pareille référence inopérante.

Agréez, Madame la Comtesse, avec nos regrets, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Madame la Comtesse de Castellane
7 rue du Commandant Rivière
PARIS, VIIIème

7 rue du Commandant
le 1^{er} Fev. 1926 - Ministère
Paris VIII

Monsieur J. Gebart

Monsieur Louis Gillet m'a
écrit, me disant que vous
"trouviez mon panneau de Rubens
un peu trop cher".

Sans doute s'agit-il d'un
collectionneur auquel vous m'avez
aimablement permis d'en parler.
Quel prix offre-t-il ?

- Je sais que les personnages
du panneau sort de la main

des "Maîtres", par un expert mon frère aîné est devenu
spécialiste de Rubens, mort d'Anjou par réconciliation,
depuis, qui l'avait eu pendant cet héritage de la Galerie Condé
la guerre, et qui trouvait qu'il que j'ai eu seule les ayant
"250.000 il était un petit peu rendu tout jaloux et venant lui
"trop cher" et était en dette avec moi, soit 100.000 f.
pour parler avec moi alors que Il faut d'épouser en 2^e
je disputais avec la Dame. Note une lady anglo-américaine
la grande ou plutôt les (Veuve d'un Yankee) qui se fait
grader anciennement le rapporteur, fait de une jeune acheter mes
elles à une autre œuvre comme tableaux en dollars.
Ceci m'a échappé tant j'ai été Puis-je dire que j'ai été
occupée par ailleurs, tandis que en pour parler avec votre M^{me}
mon enfant d'adoption ce qui serait assurément un
meurtre. références pour rassurer leurs
à l'occasion de ma présence... Légitime confiance. On sait

que la Musée ne peut pas
 pas payer aussi cher qu'eux.
 Monsieur - vous Messieurs à
 me parler de votre correspon-
 dance, si Courtois de votre
 part ? j'irais vous en remercier
 et être en allant visiter votre
 Musée, dont une femme a dit
 surtout est ravie par le portrait
 de St-Augustin, et la Meynadet.
 Croyez Monsieur à mes remerci-
 ments et à ma considération la
 meilleure et la plus distinguée
 C. M. de Castellane
 Je demande le prix, parce que j'ai suis
 décidée à acquiescer la 1^{re} offre faite

femme
 pour
 l'un
 des
 quatre
 tableaux

Bruxelles le 15 janvier 1926.

Cher Collègue,

Nous sommes depuis plusieurs mois en correspondance avec la Ctesse de Castellane, sans que j'aie pu voir le petit tableau signé par vous en juin. Se trouvant à Paris ces jours-ci M. Bautier qui avait aussi noté la chose sur vos indications, a pu l'examiner enfin chez Mme. Lejeune-Van Cutsem, notre compatriote, amie de la propriétaire. Son impression n'est guère favorable; il s'agirait sans doute, d'une "réduction" très minutieuse, de la composition rubénienne, plutôt que d'une esquisse; vous parliez vous-même, au reste, d'une copie exécutée pour la gravure. Malgré l'intérêt documentaire ce tableautin n'a aucune chance de retenir l'attention de la Commission du Musée de Bruxelles, surtout au prix élevé envisagé; le voisinage du " Martyre de Ste. ^{Amélie} ~~Apolline~~" et de la série des " Métamorphoses d'Ovide" rend difficiles ! Je conseille donc à la Ctesse de Castellane de renoncer aux frais de paill envoi "à vue" sans aboutissement possible, et je tiens en même temps à vous mettre au courant.

Veillez croire, mon cher Collègue à l'expression de mes sentiments les meilleurs et tout dévoués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Louis Gillet
32 Boulevard Henri IV
PARIS.

Ce 19 Janvier 1780
J'ene du Commandant Hubert

Monsieur J. Hubert
Monsieur

En deux mots (tout je
suis encore souffrant), je
suis d'accord avec vous. —
Et j'attends de votre obligeante
courtoisie l'aveu particulier.
— A l'égard de Madame
Lapine, il serait préférable
qu'elle

crut si l'examen par
la Commission du Musée, ...
si une date éloignée.

Ainsi les intrigues qu'elle encourage
pour que le panneau lui
reste seraient défectives.

C'est elle Monsieur Louis
Gillet que je souhaite vivement
Monsieur que vous obteniez une
heureuse conclusion, par votre
haute influence.

Je ne puis mesurer vos remerciements
de toute la courtoisie dont vous
avez témoigné à propos de

l'ouvrage. Et je crois que l'œuvre
digne de la peinture et du si-
vieux petit panneau en sont
dignes.

Croyez je vous prie Monsieur
à une considération très
distinguée
L. de La Vallée

Et propos de "réduction", je
vous rappelle Monsieur que
la gravure est réduite aux mêmes
proportions minuscules.

Je pense vous
 avoir
 envoyé une
 liste des
 tableaux
 de la
 Collection
 d'œuvres
 d'art
 Lehoucq?
 M. le Commandant Bistère
 Paris (8^e)
 M. Bistère

Je me rappelle d'un rhume,
 quand tout à coup : 39° 40, 41 de
 température ! Tout juste au
 moment où je recevais avec un
 grand retard la lettre de votre
 Conservateur Adjoint.

J'eusse beaucoup désiré le voir !
 Trulyment c'est une erreur pharmaceutique
 qui m'a valu ce violent accès d'in-
 toxication. J'en serai quitte sans peur.

Pendant ce temps là, qui aura
fait Madame Lajoussé née de
Curtzen, - d'une aventurière allemande
et d'un gentilhomme Belge -, et
marie à un banquier qui s'est
suicidé ^{mais} dont elle a payé tout le panti.
- Mes tableaux sont dans chez
elle, à Lyon, parce que m'ayant
rencontrée sur un terrain à "Mouton"
pour les "Bouges de Guerre", elle a su
mon dire d'en réaliser quelques uns,
et m'a adjuré par lettre et
dépêches, (à Lyon), de les apporter

d'urgence - à Paris, où elle achète
des acheteurs Américains subjact
des photographies. - La Américains
se videraient pas!! Mme Lajoussé achète
été menacée par des signes fû.
Nobles de l'évidence, elle a
juré de réparer, et s'est gardé
les tableaux, - lesquels écrivit la
garantie, de 100.000 fr. en litige
de famille, qu'elle a remboursé
au débiteur.

- Depuis, très absorbée par une
femme malade qui se mourait
sous mes yeux, j'ai dû charger mon
adoue de défendre les 3 tableaux depuis

Bruxelles le 8 janvier 1926.

Comtesse,

M. Bantier, Conservateur-adjoint, ayant eu l'occasion de voir à Paris, ces jours derniers, chez Madame Lejeune-Van Cutsem, le petit tableau proposé par vous au Musée, - me dit qu'il y a peu de chances d'obtenir ici un avis favorable à son acquisition. - Nous ne pouvons naturellement préjuger d'une façon absolue des décisions qui seront prises par la Commission devant laquelle nous présentons rapport sur les achats projetés. Mais cependant, - d'autant plus qu'il s'agirait d'une "réduction" de la composition rubénienne "Thomyris et Cyrus" plutôt que d'une esquisse, l'offre formulée perdant ainsi beaucoup de son importance - je ne pense pas pouvoir vous conseiller d'assumer les frais de transport à Bruxelles en vue d'un examen par notre collège. N'estimerez-vous pas qu'il vaut mieux y renoncer ? Je ne manquerai pas néanmoins d'en reparler à M. Louis Gillet et de signaler éventuellement le tableau à quelque amateur susceptible de s'y intéresser ou de correspondre avec vous à ce sujet.

Agréez, Comtesse, l'assurance de ma considération très distinguée.

A Madame la Comtesse de Castellane
7 rue du Commandant Rivière
Paris VIIIème

Monsieur, j'ai oublié
dans mon pneumatique, de vous dire
que j'ai changé d'adresse.

Je suis à Versailles en ce moment
pour quelques jours. Mais on prend
mon courrier à Paris, où je serai
sans peu :

7 rue du Commandant Rivière
Paris. (8^e)

Acceptez Monsieur mes compliments
bien distingués.

Stemp. de Castellan
ce 4 Janvier.

Madame
Lejeune Van Cutsem
15 rue Margueritte
près l'avenue Wagram. (14^e
15^e 2)

Monsieur Lundi matin

Je recois seulement (à ce que j'appris)
votre lettre du 31 Décembre!

Je me hâte de prévenir la Dame
(Belge) chez laquelle vous pourriez
voir Lehmann

Madame Lejeune Van Catersen
15 rue Margueritte (17^e)
(près l'église Wagram)

Par malheur je suis au lit avec
40 de fièvre pour une crise de rein.
- J'ajoute que M^e Lejeune
vous recevra avec plaisir,
dès demain mardi matin.
Je la prie vous.

Sur le point de son art, elle n'y
a rien et toute opinion opposée
doute mal de celle par elle
très distinguée.
de Castellane

Paris

Messieurs
Monsieur
Hotel Mendant
Musée Royal de
Paris
Cité, Boulogne



M. de la rue Marguerite

I. de la rue Marguerite
Wagram 76, 06



Bruxelles le 31 décembre 1925.

Madame la Comtesse,

J'ai l'occasion de passer à Paris lundi et mardi (4-5 janvier) et je viens vous prier de bien vouloir donner des instructions pour que le tableau "Thomyris" puisse m'être montré, l'un de ces deux jours là entre 9 et 10 heures, à l'adresse que vous m'indiquerez (par un mot à l'Hôtel Mondial, Cité Bergère, où je descendrai dimanche soir). Excusez-moi de proposer une heure aussi matinale, mais plusieurs rendez-vous me sont déjà fixés au milieu de la journée. Je serais heureux néanmoins de vous rencontrer, afin de recueillir votre accord sur l'époque où l'esquisse viendrait à Bruxelles, en vue de son examen par la Commission du Musée. Je regrette de ne pas être en mesure de m'en charger moi-même cette fois, et vous prie d'agréer, Madame la Comtesse, l'assurance de mes dévoués sentiments.

Le Conservateur-adjoint,

Madame la Comtesse M. de Castellane
42 Boulevard d'Argenson
Neuilly s/ Seine
France

3 décembre 1925

Comtesse

Je crains que nous devions interrompre la correspondance relative à votre petit tableau, car le Musée ne peut s'engager dans la voie que vous indiquez. Les œuvres offertes en vente, voyageant aux frais, risques et périls de leur propriétaire doivent être déposées ici et y séjourner jusqu'à la prochaine séance de la Commission directrice et administrative (section d'art ancien). Il ne peut être question d'un aller et retour de votre délégué et encore moins de fournir une réponse immédiate tant sur l'acceptation que sur le prix! Si vous ne croyez pas pouvoir vous conformer à ce régime traditionnel, nous devons renoncer à l'examen de votre proposition. Cependant pour faciliter les choses, je suis tout disposé à autoriser un membre de notre personnel à s'absenter pendant deux jours pour aller à une époque que nous fixerions nous-mêmes même chercher l'esquisse chez vous et à vos frais (~~vous~~^{moi} la rapporter en cas d'échec de négociations) Notre employé se munirait des papiers nécessaires au passage de la frontière. Agréez, Comtesse, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Le Conservateur en chef

A la Comtesse de Castellane
42 boulevard d'Argenson
Neuilly s/Seine

Monsieur

En principe je pense envoyer
cette semaine à Bruxelles, selon
vos suggestions.

Cependant je voudrais encore
savoir tout d'abord, quel jour
vous agréerait le mieux (d'ici une
semaine), et quel temps demande
l'examen en question ?

Enfin, au cas où vous auriez toutes

satisfactions, et même l'achat,
je voudrais être assurée qu'il
ne me serait pas proposé un prix
inférieur, ce qui rendrait inutile
et la frais, et le déplacement;

Ceci naturellement n'est
qu'une entente éventuelle...
- Ce serait bien si vous
Messieurs de me faire des
toutes précisions sur les démarches
nécessaires afin de n'avoir aucune
entente à la fin.

On croit ici que le nouveau Ministère
de interdiera l'accès... sans peu.

Croyez je vous prie Messieurs
à ma considération la plus
distinguée.

Edme M. de Castellan

Le 29 Novembre 1925.

Bruxelles le 26 novembre 1925.

Comtesse,

L'arrangement que vous suggérez est malheureusement contraire au mode habituel des achats pour le Musée de Bruxelles; la commission n'a pas coutume d'appuyer ses décisions sur un simple rapport d'expert. - Quand il s'agit d'oeuvres passant en vente publique à l'étranger notre section d'art ancien délègue quelques-uns de ses membres avec mission de réaliser une acquisition endans certaines limites de prix, fixées d'après les probabilités et les ressources du crédit. Mais pour une oeuvre faisant partie d'une collection particulière, nous n'échappons jamais à l'obligation de la soumettre effectivement à l'examen du Collège directeur, - aux frais, risques et périls de l'envoyeur. Nous recevons aussi couramment des tableaux "à vue" venant de Paris ou de Londres; ici, sans recourir aux soins d'un expéditeur, une esquisse de petit format offre plus de facilité encore, une personne de confiance se chargeant de l'apporter et montrant à la frontière la preuve authentique que le tableau n'entre en Belgique que pour être présenté au Musée de Bruxelles, avec faculté de rentrer en France si la négociation n'aboutit pas. C'est là une pratique constante et si même

Comtesse M. de Castellane
42 Boulevard d'Argenson
Neuilly sur Seine
France

j'avais pu profiter de l'un de mes derniers séjours à Paris pour voir "la Thomyris" qui nous avait été signalée naguère par M. Louis Gillet, j'aurais dû me borner à insister dans mon rapport devant la Commission sur l'opportunité qu'il y aurait à mander le tableau. -- J'ai tenu à vous exposer cette procédure traditionnelle, en souhaitant que l'oeuvre en question puisse nous être régulièrement proposée.

Agréez, Comtesse, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en Chef,

42 Boulevard d'Argenson

Neuilly - Seine.

56 28/88

Monsieur Pierre Gerbier
Monsieur

Il est bien difficile d'envoyer
un tableau à l'étranger.

Un ami m'a entendu à ces questions
d'art, me suggère: que le plus simple
serait que vous envoyiez à mes frais
votre report à Paris.

Je serais vous d'avis ?

C'est été un expert venu de Londres
tout exprès pour voir mes tableaux du
XVIII^e de la part d'un amateur anglais,
a déclaré l'authenticité irréfutable
des œuvres qui me restent de votre collection.

Et ce Mubens m'a été demandé
en 1918 je crois en 19, par un collectionneur
belge pour une exposition au Musée,
mais je me suis dérobé aux complications
éventuelles.

— Vous connaissez le sujet par le
facsimilé de la gravure d'époque
Ducange que vous a envoyé Monsieur
Louis Gillet; s'il vous agréé il ne

resterait donc plus qu'à avoir les
contingents d'un expert, pour déterminer
l'achat?

J'ai demandé à l'expert anglais
200.000 francs, deux cent mille francs
français.

Sur un trimestre, et pour une location
immédiate à l'approche de mon
départ définitif de Paris, je vous
demanderais 150.000 francs.

— Soumés vous d'accord?

Croyez je vous prie Monsieur à ma
considération la plus distinguée

Le dév. M. de La Selve

Le 23 Nov. 1925.

L'Expert devrait être envoyé par
vous, c'est à dire réglé par vous.

J'aurais à en payer les frais, entre
vous et moi. - Quel en serait le
montant? C^h de G.

Vous savez Monsieur que je ne
veux rien avoir à faire aux spécialités
parisiennes, ou Belges parisiennes, leur
judiciaire ayant des méthodes exécutives
dont ma famille a trop pâti
"Madame de Talacourt à 24 ans" signé date par
Notier, revendu 200.000 fr. a été achetée pour
800 francs par eux à l'Hotel Drouot, en 1881. ! etc. etc. !

62 D^e d'Argenson
Humbly 2/1/1788

Monsieur Pierre Gerbert,

Monsieur

Votre proposition, si favorable,
d'envoyer un employé de votre
Musée, chercher à Paris « la *Chouyrie* »
de Hubert, m'a été ou ne peut
plus agréable, tout je me voyais
dans les formalités à embayer. —

Obligée alors d'envoyer
à Paris une enfant opérée,
entre deux opérations de sinusite,

J'ai pris la dame (Belge)
chez qui la Zébruyris est déposée,
de prendre pour acte ~~libre~~
pour la remettre ici à votre
employé.

Je reviens et j'apprends que
rien n'a été fait.

Déjà, dans les mêmes conditions,
on a dérangé l'offre d'un

Médecin étranger, d'acheter
pour un Musée l'un de mes
tableaux....

Je suis avisée de suite, et
vous tiendrai Monsieur, au
comant, votre courtoisie obligeante
me trouvant très desiruse de voir
la Zébruyris au Musée Royal.

Croyez Monsieur Godeart à
mes remerciements et à ma
considération la plus distinguée

Adm^e M^{lle} de Laetance

Ce 23 xbr 1925.

Le 15 Juin

M. Baudin

Monsieur

Je vous remercie pour votre lettre
du 12 Juin, reçue ce matin.

Je m'occupe de l'état de mon
journal, ainsi que vous me le proposez,
et vous dirai tout peu comment il vous
paraîtra.

Prenez Monsieur avec mes remerciements,
la meilleure expression de ma considération
très distinguée. C'est M. de Castellane

42 M^e d'Argenson, Nantilly sur Saône.

Bruxelles, le 12 juin 1925.

Cher Collègue,

Je suis rentré hier soir à Bruxelles. J'ai bien reçu votre lettre concernant le tableau de la Comtesse de Castillane. J'ai été malheureusement fort occupé pendant mes quelques heures de présence à Paris et je n'ai pas trouvé l'occasion d'aller voir ce tableau. Je vous remercie néanmoins de votre aimable communication. Je demande à la comtesse de Castillane d'envoyer l'œuvre au musée.

J'espère à mon prochain passage à Paris être plus heureux et de pouvoir venir vous serrer la main. Puis-je vous demander de présenter mes meilleurs compliments à Mme Gillet ?

Et croyez, cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs et tout dévoués.

M. Louis Gillet,

Bruxelles, le 12 juin 1928.

Comtesse,

J'ai bien reçu votre lettre à Paris où je n'ai fait qu'un séjour de quelques heures. J'ai été très occupé et je n'ai malheureusement pas trouvé l'occasion d'aller voir votre tableau. Le fait qu'il se trouvait chez un tiers rendait la chose encore plus difficile. Je ne puis donc que vous prier de vouloir bien, si cela vous convient, faire envoyer l'œuvre au Musée de Bruxelles, 9 rue du Musée. Suivant l'usage, cet envoi doit être fait aux frais, risques et périls du propriétaire et sans qu'il en résulte aucune espèce d'engagement ou de responsabilité pour le Musée.

Je vous prie d'agréer, Comtesse, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

Comtesse de Castellane,
42 Boulevard d'Argenson,
NEUILLY-sur-SEINE.

Monsieur le 10 Juin 1925

De passage à Paris au
une malade au convalescence,
42 B^{is} d'Argenson, Neuilly
Seine, je serais charmée de
vous présenter "La Reine Zibouyis"
dont vous a parlé Monsieur Louis
Gillet. J'en ai la gravure d'époque
"Rubens inv."

Le panneau vénérable est
un petit feuillet 35 ou 37 sur 20
et probablement se démonte
préférer les Rubens Lehmann?

En ce cas Monsieur, je vous
serais obligée de m'en aviser
par un petit mot. Le tableau
est chez un tiers, que j'ai pressenti.

Croyez Monsieur à ma
Cordialement la plus distinguée
(N^o 84, 25) Octave de Pestellane

10
10

10
JUN
1848

Saint-Martin

Monsieur Fierens Gebaert
Hôtel de l'Espérance
49 rue de Valenciennes Paris

9 juin 1925.

3 Les Messieurs

Votre frère me donne votre adresse. J'en profite pour vous signaler un petit tableau intéressant que possède Mme. Caumont de Castellane, (Ch. 150 ~~de~~ d'Hegeuse, Neuilly-sur-Seine) M. Pierre Bantier en avait eu connaissance il y a deux ans et avait envoyé un ami pour le voir, sans y réussir. C'est une "esquisse" en petit de la Thomyris (la 1^{re} version, celle qui appartenait à Lord Sarnley et qui date de 1615-1620). Je ne connais pas d'exquise peinte de Rubens datant de cette époque et j'ai plutôt l'impression que c'est une copie. Tentative de Jordaens, exécutée pour la gravure. Mais la composition est belle et bien intéressante par la comparaison avec le tableau du Louvre; ce tableau est très bon et intact, avec ses vieux verres, même un peu trop épais. Sans doute il ne vaut pas les Rubens de la collection Lehmann, mais c'est une pièce d'un grand intérêt. Peut-être pourrait-elle tenter le musée de Bruxelles. J'écris à Mm. de C. de se mettre en rapport avec vous. Je lui envoie Paris et Châlons et ma mère est enthousiaste. Je vous me permette l'honneur de vous adresser
ce mail.
Louis Gillet

VOIR AU VERSO.

45 Rue de Valenciennes St. 173

Hôtel de la Préfecture

Directeur du Musée de la Ville de Paris

Monsieur H. Fournier



CARTE PNEUMATIQUE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

(La remise est gratuite.)

Reçu de l'expéditeur
No
Description du contenu et de l'adresse de l'expéditeur
à faciliter

AVIS

AFFRANCHISSEMENT DES CARTES PNEUMATIQUES :

Jusqu'à 7 gr.....	0 fr. 75 c.	} Compléter l'affranchissement à l'aide de timbres-poste.
Au-delà et jusqu'à 15 gr.....	1 fr. 25 c.	
Au-delà et jusqu'à 30 gr. (poïds maximum).	2 fr.	

La carte pneumatique ne doit contenir ni corps dur, ni valeur au porteur, ni objet dont le transport par la poste est interdit; elle doit rester assez flexible pour pouvoir être facilement pliée en vue de son insertion dans les boîtes des trains pneumatiques.

La carte qui ne remplirait pas ces conditions réglementaires serait assimilée à une lettre ordinaire et traitée comme telle.

Le service des correspondances pneumatiques est étendu, à l'aide de facteurs cyclistes spéciaux :
1° A la plupart des localités du département de la Seine pourvues d'un bureau de poste (pour connaître la liste de ces localités, s'adresser au guichet télégraphique des bureaux de poste);
2° Aux villes d'Enghien-les-Bains, du Raincy, de Sèvres et de Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
L'heure de la dernière levée des correspondances pneumatiques, de ou pour les localités dont il s'agit, diffère suivant la destination. Se renseigner, à ce sujet, aux bureaux de poste.